Parlement européen
2019-2024

Commission de l'emploi et des affaires sociales

2023/2163(DEC)

5.2.2024

AVIS

de la commission de l'emploi et des affaires sociales

à l'intention de la commission du contrôle budgétaire

sur la décharge concernant l'exécution du budget de la Fondation européenne pour la formation
(2023/2163(DEC))

Rapporteure pour avis: Romana Tomc

PA_NonLeg

SUGGESTIONS

La commission de l'emploi et des affaires sociales invite la commission du contrôle budgétaire, compétente au fond, à incorporer dans la proposition de résolution qu'elle adoptera les suggestions suivantes:

– vu le rapport annuel de la Cour des comptes européenne sur l'exécution du budget de l'UE relatif à l'exercice 2022,

– vu le rapport annuel de la Cour des comptes européenne sur les agences de l'Union relatif à l'exercice 2022,

– vu le rapport annuel d'activité consolidé 2022 de la Fondation européenne pour la formation,

1. est satisfait que la Cour des comptes européenne (ci-après la «Cour») ait déclaré légales et régulières les opérations sous-jacentes aux comptes annuels de la Fondation européenne pour la formation (ci-après la «Fondation») relatifs à l'exercice 2022 et que ceux-ci reflètent fidèlement sa situation financière au 31 décembre 2022;

2. salue les activités de la Fondation, qui aide les pays partenaires de l'Union à valoriser le potentiel de leur capital humain et à améliorer les perspectives d'emploi de leurs citoyens en réformant les systèmes de l'éducation, de la formation professionnelle, des compétences et du marché du travail dans le contexte de la politique de relations extérieures de l'Union;

3. se félicite en particulier du nouveau concept de centres d'excellence professionnelle élaboré par la Fondation pour contribuer au débat international au sein de la communauté de l'apprentissage entrepreneurial et pour inciter les centres de formation à mieux répondre à l'évolution des besoins des citoyens, des économies et des sociétés;

4. se félicite que le budget de la Fondation pour l'exercice 2022 ait augmenté de 25 millions d'euros (contre 21 millions d'euros en 2021)[1]; se félicite que le budget de la Fondation pour 2022 ait été exécuté à 97,7 %; souligne qu'il faut continuer de garantir des moyens humains et financiers suffisants pour que la Fondation puisse continuer à remplir sa mission et à mettre en œuvre son programme de travail avec un taux d'achèvement très élevé;

5. se félicite qu'en dépit de la crise budgétaire provoquée par l'inflation et les prix des services collectifs en 2022, la Fondation ait été en mesure de gérer efficacement ses dépenses, d'introduire des mesures d'économie et de redéfinir les priorités sans perturbations majeures du programme de travail;

6. souligne l'importance du travail de la Fondation et la valeur ajoutée de celui-ci dans son domaine d'expertise; note que les objectifs et les actions de la Fondation sont étroitement alignés sur les politiques et les activités de l'Union dans les domaines de

[1] Ces chiffres sont extraits du rapport annuel de la Cour des comptes sur les agences de l'UE relatif à l'exercice 2022 et se fondent sur le total des crédits de paiement disponibles au cours de l'exercice.

l'enseignement et de la formation professionnels, du développement humain, des compétences et des migrations; se félicite que la Fondation coopère et partage ses ressources en permanence avec d'autres agences, en particulier le Cedefop et Eurofound, et permette ainsi un partage notable des connaissances;

7. constate avec inquiétude que la Cour a signalé des faiblesses dans deux procédures de passation de marchés publics, au regard notamment de la légalité et de la régularité des transactions, liées à la solvabilité financière insuffisante des soumissionnaires proposés par la Fondation; invite la Fondation à améliorer encore ses procédures de passation de marchés publics, dans le plein respect des règles applicables, de veiller à obtenir le meilleur rapport qualité-prix possible, notamment en simplifiant la méthode appliquée et en examinant, avec les services compétents de la Commission, d'autres méthodes possibles pour mettre en œuvre les activités dans les pays partenaires de la Fondation;

8. félicite la Fondation pour la mise en place d'un plan d'entreprise visant à améliorer l'efficacité énergétique et la neutralité climatique de ses activités;

9. recommande, au vu des données disponibles, de donner décharge à la directrice de la Fondation européenne pour la formation sur l'exécution du budget de la Fondation pour l'exercice 2022.

ANNEXE: ENTITÉS OU PERSONNES DONT LA RAPPORTEURE POUR AVIS A REÇU DES CONTRIBUTIONS

La rapporteure pour avis déclare, sous sa responsabilité exclusive, n'avoir reçu de contribution d'aucune entité ou personne qui doit être mentionnée à cette annexe conformément à l'article 8 de l'annexe I du règlement intérieur.

INFORMATIONS SUR L'ADOPTION
PAR LA COMMISSION SAISIE POUR AVIS

Date de l'adoption	11.1.2024
Résultat du vote final	+: 36 –: 1 0: 2
Membres présents au moment du vote final	João Albuquerque, Atidzhe Alieva-Veli, Dominique Bilde, Vilija Blinkevičiūtė, Milan Brglez, Jordi Cañas, David Casa, Leila Chaibi, Ilan De Basso, Jarosław Duda, Estrella Durá Ferrandis, Lucia Ďuriš Nicholsonová, Cindy Franssen, Chiara Gemma, Helmut Geuking, Elisabetta Gualmini, Agnes Jongerius, Radan Kanev, Ádám Kósa, Katrin Langensiepen, Elena Lizzi, Sara Matthieu, Jozef Mihál, Max Orville, Dennis Radtke, Antonio Maria Rinaldi, Mounir Satouri, Monica Semedo, Eugen Tomac, Romana Tomc, Nikolaj Villumsen, Maria Walsh
Suppléants présents au moment du vote final	Catherine Amalric, Romeo Franz, Lina Gálvez Muñoz, José Gusmão
Suppléants (art. 209, par. 7) présents au moment du vote final	Maria Noichl, Carina Ohlsson, Vera Tax

VOTE FINAL PAR APPEL NOMINAL
EN COMMISSION SAISIE POUR AVIS

36	+
ECR	Chiara Gemma
NI	Ádám Kósa
PPE	David Casa, Jarosław Duda, Cindy Franssen, Helmut Geuking, Radan Kanev, Dennis Radtke, Eugen Tomac, Romana Tomc, Maria Walsh
Renew	Atidzhe Alieva-Veli, Catherine Amalric, Jordi Cañas, Lucia Ďuriš Nicholsonová, Jozef Mihál, Max Orville, Monica Semedo
S&D	João Albuquerque, Vilija Blinkevičiūtė, Milan Brglez, Ilan De Basso, Estrella Durá Ferrandis, Lina Gálvez Muñoz, Elisabetta Gualmini, Agnes Jongerius, Maria Noichl, Carina Ohlsson, Vera Tax
The Left	Leila Chaibi, José Gusmão, Nikolaj Villumsen
Verts/ALE	Romeo Franz, Katrin Langensiepen, Sara Matthieu, Mounir Satouri

1	-
ID	Dominique Bilde

2	0
ID	Elena Lizzi, Antonio Maria Rinaldi

Légende des signes utilisés:
+ : pour
- : contre
0 : abstention